

**Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses / volailles de chair
Ucare du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (niveau 4)**

Objectifs

Etre capable de conduire un atelier de poules pondeuses économiquement rentable.
Cette formation permet de valider une partie du diplôme (UCARE) de Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA).

Durée

70 heures du 27 au 31 janvier 2025 et du 17 au 21 février 2025

Conditions d'inscription & pré requis

- Avoir un projet professionnel dans le domaine agricole,
- Être âgé(e) au minimum de 18 ans,
- Justifier d'un diplôme de niveau 3 (possibilité d'accès en poursuite d'études après un BPA) ou 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur ou de 3 ans hors secteur,
- Avoir une expérience professionnelle ou effectuer un Essai en Milieu de Travail (stage, PMSMP, ...)



Retrouvez nos résultats chiffrés



Coût de la formation et financement

Coût de la formation : 1700 €

Nombreux moyens de financement :

- Vivia : en fonction de vos fonds disponibles
- Congé individuel de formation (CPF), demandeurs d'emploi, apprenants en BPREA et autres situations : se renseigner auprès du CFPPA.



Contact : cfppa.obernai@educagri.fr

Formation et contenu Code RNCP 38093 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
échéance : 01-01-2029)

•Bases de biologie, anatomie et physiologie des volailles Reproduction, cycle de production, système digestif, croissance, alimentation, santé...

•Biosécurité en élevage avicole
L'influenza, moyens de lutte, conception et gestion d'un plan de biosécurité

•Les systèmes de production en poules pondeuses

•Définition des objectifs de production

•Gestion des parcours, aménagements des bâtiments, réglementation et cahier des charges en agriculture biologique.

•Réglementation sur la commercialisation

•Travaux pratiques

•Bien être animal en élevage avicole

De nombreuses visites ponctueront cette formation

Évaluation : Epreuve d'évaluation orale en fin de formation (oral d'explicitation en situation professionnelle)

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement, individualisation éventuelle des parcours.

Modalités pédagogiques : Formation alliant théorie et pratique permettant de développer les compétences professionnelles du stagiaire.

Personnes en situation de handicap : Etablissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap
Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Débouchés et poursuites professionnelles

A l'issue de la formation le stagiaire peut gérer l'atelier avicole d'une exploitation agricole, en tant que salarié(e) ou chef d'exploitation. Une poursuite en BPREA est envisageable.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (salle de convivialité, cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité).

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique libre service, aire de travaux pratiques, plateaux techniques, ateliers...



Contact : cfppa.obernai@educagri.fr